



## VILLE DE BRUZ - CONSEIL MUNICIPAL - LUNDI 9 MARS 2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT d'ILLE & VILAINE

ARRONDISSEMENT

de RENNES

-----

CANTON

de BRUZ

-----

COMMUNE

de BRUZ

### EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL - N° 26-03-09

L'an deux mille vingt-six, le lundi neuf mars, le Conseil municipal de la Commune de BRUZ s'est réuni Halle Pagnol, sous la présidence de Monsieur Philippe SALMON, Maire, en session ordinaire, après avoir été convoqué le vingt-six février deux mille vingt-six, conformément à l'article L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

<b>PRESENTS</b>	Philippe SALMON, Marie-Cécile PINARD, Gwenaël HERVE, Gaëlle PIERRE, Bertrand LEROY, Gwénaëlle SECHER, Alain KERMARRÉC, Marie-Pierre DURAND, Bernard RAVAUX, Marion CHEVALIER, Gérard JOLY, Jean BOUTIN, Corine ORHANT, Sylvie MARCHAIS, Isabelle ORY, Jean-Michel LAFOND, Hervé LE CAM, François SALES, Bruno DELAUNAY, Jean-Baptiste CHEVE, Ronan MICHEL, Gilles GAUTIER, Jean-René HOUSSIN, Sylvie LERUSSARD, Vincent SAULNIER, Jean-Patrick DESGUERETS, Patrick ROULLE, Olivier ATHANASE et Françoise LOTTON
<b>ABSENTS EXCUSES</b>	Aurélie GAUCHER (pouvoir à Jean BOUTIN), Magalie PETEL (pouvoir à Bertrand LEROY), Nicolas KLUTCHNIKOFF (pouvoir à Bruno DELAUNAY)
<b>ABSENT</b>	Marylène LETORT

Madame Marion CHEVALIER est désignée conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et prend place au Bureau en qualité de Secrétaire.

### 26-03-25. VIE ASSOCIATIVE\_ SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2026

Le soutien et l'accompagnement associatifs constituent l'un des axes majeurs de la politique municipale.

Ils se traduisent notamment chaque année par l'attribution de subventions de fonctionnement et/ou exceptionnelles pour soutenir les associations dans la réalisation de leurs projets.

### SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

ACTION SOCIALE ET DE SOLIDARITÉ	PROPOSITIONS 2026	SUBVENTIONS 2025
Accueil Réfugiés Bruz	150,00 €	150,00 €
ADMR	3 800,00 €	3 500,00 €





## VILLE DE BRUZ - CONSEIL MUNICIPAL - LUNDI 9 MARS 2026

Galène	150,00 €	150,00 €
Inter+Value	150,00 €	<i>Pas de demande</i>
Leizig Arts et Traditions	150,00 €	150,00 €
Les amis du Boël et du patrimoine Bruzois	150,00 €	150,00 €
Les Gallos du Boël	150,00 €	150,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 740,00 €</b>	

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COMMERCE ÉQUITABLE	PROPOSITIONS 2026	SUBVENTIONS 2025
Rayons d'Action	160,00 €	150,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>160,00 €</b>	

ÉDUCATION ET ENFANCE	PROPOSITIONS 2026	SUBVENTIONS 2025
APEL Collège-Lycée Saint Joseph	150,00 €	150,00 €
APEL La Providence	150,00 €	150,00 €
Cassiopée Astronomie Bruz Chavagne	150,00 €	<i>Pas de demande</i>
Association des Assistantes Maternelles de Bruz	700,00 €	700,00 €
Foyer socio-éducatif du Collège Pierre Brossolette	150,00 €	150,00 €
La prévention routière	300,00 €	300,00 €
L'outil en main de BRUZ	150,00 €	150,00 €
Scouts et Guides de France - Groupe Jean-Marie DERAÏN de Bruz	1 700,00 €	1 700,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 450,00 €</b>	

LOISIRS ET VIE SOCIALE	PROPOSITIONS 2026	SUBVENTIONS 2025
Amateurs Bruzois de Modélisme (ABM)	150,00 €	150,00 €
Club de l'amitié	150,00 €	150,00 €



Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 035-213500473-20260410-26\_03\_025-DE

**VILLE DE BRUZ - CONSEIL MUNICIPAL - LUNDI 9 MARS 2026**

Club Féminin	150,00 €	150,00 €
EducaBruz	150,00 €	150,00 €
La Gaule bruzoise	460,00 €	750,00 €
Les 21 tarots Bruzois	150,00 €	150,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 210,00 €</b>	

<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>	<b>PROPOSITIONS 2026</b>	<b>SUBVENTIONS 2025</b>
Amicale Fédérée des Donneurs de Sang Bénévoles	150,00 €	150,00 €
Association Bruzoise de Yoga	300,00 €	170,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>450,00 €</b>	

<b>SPORTS</b>	<b>PROPOSITIONS 2026</b>	<b>SUBVENTIONS 2025</b>
Association sportive du Collège Pierre Brossolette	280,00 €	280,00 €
Association sportive du Collège-Lycée St Joseph	400,00 €	400,00 €
Association sportive du Golf de Cicé Blossac	3 160,00 €	3 830,00 €
Bruz Athlétisme	460,00 €	310,00 €
Bruz boxe	710,00 €	1 000,00 €
Bruz Pétanque	430,00 €	710,00 €
Bruz Sentiers de Vilaine	150,00 €	150,00 €
Club de Canoë Kayak de Pont-Réan	680,00 €	1 130,00 €
Danse expression	1 200,00 €	920,00 €
Education Physique de Gymnastique Volontaire de Bruz	700,00 €	1 500,00 €
Espace tir Guichen / Pont-Réan	340,00 €	440,00 €
Espérance Chartres de Bretagne natation	1 100,00 €	1 120,00 €
Espérance Chartres de Bretagne subaquatique	150,00 €	150,00 €
Football Club de Bruz - FCB	48 607,30 €	48 481,70 €



## VILLE DE BRUZ - CONSEIL MUNICIPAL - LUNDI 9 MARS 2026

Heidi Escalade	1 470,00 €	1 480,00 €
Judo club bruzois	2 200,00 €	2 200,00 €
La Bicyclette Bruzoise	600,00 €	540,00 €
Rugby Olympic Club Bruzois - ROC	41 184,80 €	42 789,20 €
Shotokan Karaté Bruz	470,00 €	700,00 €
Tennis Club Bruzois	5 360,00 €	4 870,00 €
Vélo Rando Nature Bruz	300,00 €	280,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>109 952,10 €</b>

VIE DE QUARTIER	PROPOSITIONS 2026	SUBVENTIONS 2025
Association des résidents des Coudrais Louvrais	150,00 €	<i>Pas de demande</i>
Association Saint Martin	150,00 €	<i>Pas de demande</i>
	<b>TOTAL</b>	<b>300,00 €</b>

**TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2026 = 282 162,74 €**

*Pour mémoire, enveloppe des subventions de fonctionnement votées en 2025 = 263 894,84 €.*

### SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Les subventions exceptionnelles ne sont versées qu'après réalisation des événements pour lesquelles elles ont été attribuées et sur présentation de justificatifs aux services financiers de la Ville.

	ASSOCIATIONS	PROJETS	PROPOSITIONS
<b>ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ</b>	Les Crayons d'Isa	Construction d'une école maternelle au Sénégal	300,00 €
	Épicerie Sociale Les Quatre Saisons	Location d'un véhicule adapté au transport des denrées	2 000,00 €
	Les Restaurants du Cœur	Soutien au fonctionnement	3 700,00 €
	Petits cadeaux bonheur	Location de box pour stockage	400,00 €

## VILLE DE BRUZ - CONSEIL MUNICIPAL - LUNDI 9 MARS 2026

ASSOCIATIONS GÉNÉRIQUES	JAB – Jeanne d’Arc de Bruz	Participation achat PC	250,00 €
	JAB – Jeanne d’Arc de Bruz	Formation aux premiers secours	180,00 €
CULTURE	Bruzik	Organisation du festival musical et artistique	2 500,00 €
	Cirque Métropole ADSP	Ateliers découverte et initiation aux arts du Cirque sous Chapiteau	500,00 €
	Les Amis du Boël et du Patrimoine Bruzois	Impression livrets d’accompagnement	300,00 €
DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COMMERCE ÉQUITABLE	Bretagne Cens	Sensibilisation et Education au Commerce Equitable à la Consommation responsable et à la transition écologique	300,00 €
LOISIRS ET VIE SOCIALE	La Gaule Bruzoise	Fête de la pêche	500,00 €
	ALB Cornhole	Participation Open Final OFCH	373,50 €
SPORTS	ALB Tennis de Table	60 ans de la section	1 000,00 €
	Association sportive du Golf de Cicé Blossac	Déplacements nationaux	920,00 €
	Espace Tir Guichen Pont-Réan	Participation au championnat de France	350,00 €
	JAB Domremy	Déplacements nationaux	1 020,00 €
	JAB Handisport	Soutien à l’achat de matériels	150,00 €
	JAB Handisport	Accueil des Championnats de France de Boccia NE 2026	3 000,00 €
	JAB Marche Nordique	Soutien au fonctionnement	250,00 €
	JAB Rando Santé	Soutien au fonctionnement	400,00 €
	Les Foulées Bruzoises	Soutien à l’organisation des foulées bruzoises 2026	2 950,00 €
	Rugby Olympic Club	Déplacements nationaux	130,00 €
	Vélo Club Rennais (Rennes)	Epreuve cycliste Eugène Trémaudan 2026	500,00 €
	Vélo Rando Nature Bruz	Soutien événements	150,00 €

**TOTAL SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES 2026 = 22 123,50 €**

*Pour mémoire, enveloppe des subventions exceptionnelles votées en 2025 = 16 918,00 €.*

## VILLE DE BRUZ - CONSEIL MUNICIPAL - LUNDI 9 MARS 2026

### TOTAL DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AYANT SIGNÉ UNE CONVENTION D'OBJECTIFS

Nom association	Subvention fonctionnement	Subvention exceptionnelle	Montant total
ALB	58 954,30 €	1 373,50 €	60 327,80 €
FCB	48 607,30 €	- €	48 607,30 €
JAB	68 384,60 €	5 250,00 €	73 634,60 €
ROC	41 184,80 €	130,00 €	41 314,80 €

### ÉCHÉANCIER DE VERSEMENT DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS CONVENTIONNÉES

Conformément à la convention pluriannuelle d'objectifs signée entre la Ville et chacune de ces quatre associations, le versement de leur subvention de fonctionnement est réalisé trimestriellement. Il est proposé l'échéancier suivant :

Nom association	Montant subvention de fonctionnement	1 <sup>er</sup> versement	2 <sup>e</sup> versement	3 <sup>e</sup> versement	4 <sup>e</sup> versement
ALB	58 954,30 €	14 740,30 €	14 738,00 €	14 738,00 €	14 738,00 €
FCB	48 607,30 €	12 151,30 €	12 152,00 €	12 152,00 €	12 152,00 €
JAB	68 384,60 €	17 096,60 €	17 096,00 €	17 096,00 €	17 096,00 €
ROC	41 184,80 €	10 296,80 €	10 296,00 €	10 296,00 €	10 296,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Verse** le montant des subventions allouées aux associations en ayant fait la demande ;
- **Verse** le montant des subventions de fonctionnement aux associations conventionnées selon l'échéancier proposé ;
- **Signe** tous les documents en rapport avec ce versement.

Pour extrait conforme  
 Délibération certifiée exécutoire  
 Philippe SALMON, Maire de BRUZ



Délibération publiée le : 13/03/2026

Délibération transmise le : 13/03/2026